



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	30	17	2

**OBJET : 33-2 - SYNDICAT
INTERCOMMUNAL DE L'AMELIORATION
DE LA QUALITE DES EAUX
DE LA BRAGUE ET DE SES
AFFLUENTS (SIAQUEBA) - RAPPORT
ANNUEL D'ACTIVITES ET COMPTE
ADMINISTRATIF - EXERCICE 2010 -
INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

2221/11

Certifié exécutoire compte tenu de
l'affichage en Mairie,
Le **27/10/11**
Et de la réception en Sous-Préfecture,
Le **03/11/2011**

Pour le Maire,



Anthony CLAVERIE
Attaché

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 21 octobre 2011

Le vendredi 21 octobre 2011 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 14/10/2011, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, M. André-Luc SEITHER, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, Mme Monique CANOVA, M. Jacques GENTE, Mme Jacqueline BOUFFIER, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, M. André PADOVANI, Mme Edith LHEUREUX, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Henri CHIALVA, M. Michel GASTALDI, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, Mme Martine SAVALLI, Mme Carine CURTET, Mme Agnès GAILLOT, Mme Khéra BADAOU, M. Matthieu GILLI, Mlle Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Denis LA SPESA, Mlle Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE

Procurations

M. Georges ROUX à M. Eric PAUGET
Mme Simone TORRES FORET DODELIN à M. Yves DAHAN
M. Audouin RAMBAUD à M. Patrick DULBECCO
Mme Suzanne TROTOBAS à Mme Jacqueline BOUFFIER
M. Serge AMAR à M. André PADOVANI
M. Alain BIGNONNEAU à Mme Edith LHEUREUX
Mme Yvette MEUNIER à M. Henri CHIALVA
Mme Jacqueline DOR à Mme Françoise THOMEL
M. Alain CHAUSSARD à M. Michel GASTALDI
Mme Marguerite BLAZY à Mme Anne-Marie BOUSQUET
M. Jacques BARBERIS à M. Jean LEONETTI
Mme Nathalie DEPETRIS à Mme Marina LONVIS
M. Jonathan GENSBURGER à M. Matthieu GILLI
M. Bernard MONIER à Mme Carine CURTET
M. Gilles DUJARDIN à Mme Edwige VERCNOCKE
M. Gérard PIEL à Mlle Cécile DUMAS
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

Absents : M. Francis PERUGINI, M. Jacques BAYLE

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) :

La Commune fait partie du Syndicat Intercommunal de l'Amélioration de la Qualité des Eaux de la Brague et de ses affluents (SIAQUEBA), depuis sa création en 1989.

Ce syndicat a pour missions principales :

- l'amélioration de la qualité des eaux, la protection du milieu naturel aquatique (faune, flore) ;
- la surveillance, l'entretien et la restauration des cours d'eau (Brague et affluents majeurs) ;
- la réalisation d'études générales relatives à la gestion des eaux et du milieu, et à la lutte contre les inondations sur le bassin versant de la Brague ;
- l'assistance technique et le conseil aux communes membres dans ses domaines de compétences ;
- la mise en œuvre de travaux en rivière sur la Brague et ses affluents, pour le compte des collectivités intéressées (maîtrise d'ouvrage déléguée).

Conformément aux articles L. 2313-1 alinéa 4 et L. 5211-39 du Code général des Collectivités territoriales, le Syndicat Intercommunal de l'Amélioration de la Qualité des Eaux de la Brague et de ses Affluents a transmis à la Commune son rapport d'activités pour l'exercice 2010 et son compte administratif.

Le rapport rappelle les principaux travaux engagés en 2010 et les décisions prises par l'assemblée en matière d'administration, de finances et de réalisations.

Le compte administratif confirme la bonne santé financière du syndicat, qui dispose des moyens satisfaisants pour lancer les actions définies dans son nouveau plan de gestion des cours d'eau, dans ses domaines de compétence :

- gestion hydraulique et hydrologique ;
- restauration et entretien de la végétation ;
- protection du lit et des berges ;
- gestion des pollutions ;
- préservation des milieux naturels et des espèces ;
- suivi et évaluation ;
- valorisation des milieux aquatiques.

Ces documents ayant fait l'objet d'une délibération du Conseil Syndical dans sa séance du 23 mars 2011, ont été transmis à la Ville et sont joints en annexe.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR PRIS CONNAISSANCE

LE CONSEIL MUNICIPAL

33-2 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX DE LA BRAGUE ET DE SES AFFLUENTS (SIAQUEBA) - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES ET COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2010 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

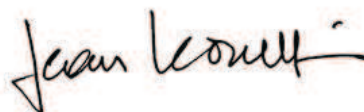
Commission(s) :

- **PREND ACTE** du rapport annuel du Syndicat Intercommunal de l'Amélioration de la Qualité des Eaux de la Brague et de ses affluents (SIAQUEBA) – Exercice 2010 ainsi que de son compte administratif.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,



Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.33-2 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX DE LA BRAGUE ET DE SES AFFLUENTS (SIAQUEBA)
- RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES ET COMPTE ADMINISTRATIF -
EXERCICE 2010 - INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL -

Date de transmission de l'acte : 03/11/2011

Date de réception de l'accusé de réception : 03/11/2011

Numéro de l'acte : DCM2221-11 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20111021-DCM2221-11-DE

Date de décision : 21/10/2011

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes